

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les Rencontres du Patrimoine et de la Création prévues les 26 et 27 septembre 2020, sont annulées et reportées à 2021 pour des raisons liées à la situation de crise sanitaire.

Sachez que nous avons fait toutes les démarches nécessaires auprès des services de l'Etat (cf. dossier de sécurité, protocole sanitaire évolutif, etc.) afin de réaliser l'événement dans des conditions qui veillent à la sécurité de tous.

Sachez aussi qu'à ce jour notre dossier avait reçu un premier avis positif, mais que celui-ci serait réétudié dans les 15 prochains jours. Or, au vu de l'évolution sanitaire actuelle, nous savons que la décision finale s'oriente vers plus de contraintes (cf. pas d'exposants dans les salles couvertes et pas de restauration sur le site), voire un refus d'organisation en quasi dernière minute. De ce fait, le risque est trop grand pour nous sur le plan financier et pour les bénévoles que nous entraînons autour du projet.

Nous imaginons votre déception, que nous partageons bien sûr. En effet, cette période inédite oblige de nombreuses professions à repenser leur activité pour continuer et atteindre leurs objectifs. A ce sujet, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat, des Pays de la Loire, qui propose différentes solutions afin d'accompagner les acteurs concernés en cette période particulière et difficile.

Sachez néanmoins que, de notre côté, nous communiquerons sur les réseaux sociaux en faveur des différents corps de métiers qui devaient être présents lors du millésime 2020. Notre objectif est d'apporter de la visibilité et des clients potentiels, aux partenaires tels que vous.

En ce qui concerne le report de l'événement, nous reviendrons vers vous début en janvier 2021. Vous pouvez d'ores et déjà être assuré du :

- du maintien du thème qui est « Au fil de l'eau »,
- de votre participation, par principe, à l'édition de 2021 car vous aviez été retenu pour le millésime 2020.

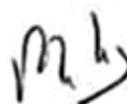
En vous remerciant par avance de votre compréhension et en restant à votre entière disposition, recevez, Chère Madame, Cher Monsieur, notre salutation très distinguée.

Laurent HUGER



Président de la SPL  
« sud Vendée littoral tourisme »

Brigitte HYBERT



Présidente de la communauté de communes  
de sud Vendée littoral